



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

avance en Normandie avec l'ADEME



JEAN-BENOÎT ALBERTINI, PRÉFET DE NORMANDIE ET DÉLÉGUÉ TERRITORIAL DE L'ADEME

L'année 2024 aura été marquée par plusieurs réussites collectives déterminantes pour la transition écologique et énergétique de la Normandie, dans le cadre des orientations nationales et des engagements internationaux de la France.

Au travers de l'action de l'ADEME en Normandie, l'État a mobilisé l'ensemble des partenaires pour déployer les priorités en faveur de la résilience climatique des territoires, du soutien à l'économie circulaire et de la décarbonation de l'industrie : élus locaux, syndicats départementaux spécialisés dans le développement des énergies, associations et chambres consulaires, opérateurs et services de l'État.

Près de 588 millions d'euros d'investissements ont pu être engagés grâce à l'action de l'ADEME dans notre région. En très nette augmentation par rapport aux années précédentes, ces résultats témoignent d'une montée en puissance des projets dans des secteurs d'activité variés, répartis sur l'ensemble du territoire normand. En 2024, 91% de la population normande habite d'ailleurs dans un territoire engagé dans une démarche territoriale avec l'ADEME.

Dans la poursuite des travaux de planification écologique engagés en 2023, l'Agence continue par ailleurs de mettre son expertise au service du déploiement de la feuille de route de la COP régionale, adoptée en décembre 2024. Les ateliers thématiques, les COP plénières et les cahiers d'acteurs ont permis d'identifier 250 actions à planifier d'ici 2030, dont 47 prêtes à démarrer en 2025.

Cette année, plusieurs chantiers d'ampleur appelleront une mobilisation des équipes de l'ADEME, à l'instar de la mise en place des démarches d'identification de nouveaux gisements d'emploi dans les métiers de la décarbonation. Un appui méthodologique et technique sera également proposé aux collectivités territoriales pour les accompagner dans l'exercice de priorisation des projets des Contrats de réussite pour la transition écologique.

Dans le domaine énergétique, l'ADEME participera en outre aux travaux de régionalisation de la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie, au travers du Comité régional de l'énergie. Ce processus revêt une importance toute particulière dans une région qui produit près de 3 fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme, contribuant par là même à l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050.

Les prochaines publications de la Stratégie nationale bas-carbone et du Plan national d'adaptation au changement climatique confirmeront le cap à suivre pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux et toute la légitimité de l'ADEME dans leur déclinaison normande.





L'implication de l'État pour soutenir la transition écologique en Normandie est particulièrement forte en 2024, avec plus de 202 M€ d'aides apportées par l'ADEME à 415 projets.

L'Agence de la transition écologique reste aux côtés des collectivités en favorisant les démarches structurées. Initié cette année, le réseau des « élus pour agir » s'adresse aux élus communaux, l'objectif étant d'associer tous les niveaux territoriaux à la dynamique de transition.

Les entreprises sont également au cœur de l'action, avec notamment un fort soutien à la décarbonation de l'industrie, très présente dans notre région.

En 2024, le littoral a fait l'objet d'une attention particulière de l'ADEME avec deux projets emblématiques de préservation des sites, avec la résorption de la décharge Dollemard, au Havre (76), et de valorisation de la ressource, dans le cadre du projet de ferme hydrolienne au Raz Blanchard (50).

Malgré les incertitudes concernant les disponibilités budgétaires pour 2025, l'ADEME reste plus que jamais aux côtés des acteurs du territoire.



Ce document est édité par l'ADEME

DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE • 30, rue Gadeau de Kerville • 76100 Rouen

Coordination technique: Fabrice LEGENTIL, Directeur régional - Thomas JOILLE, Chargé de communication

Crédits photo: Adobe Stock. Création graphique: AGENCE DBCOM, Le Havre

Impression: Imprimé en France – Imprimerie Marie - 700 exemplaires. Brochure réf. 012711

ISBN: web 9791029724855, imprimé 9791029724848 - Février 2025. Dépôt légal: ©ADEME Éditions, février 2025

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



L'ADEME EN BREF

L'ADEME, Agence de la transition écologique, est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la . Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

QUELS SONT SES DOMAINES D'INTERVENTION?

Dans de nombreux domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, adaptation au changement climatique, sols... - l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Sur tous les fronts, l'ADEME mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires. Elle leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse



D'INFOS : agirpourlatransition.ademe.fr

EN NORMANDIE

LA DIRECTION RÉGIONALE:

- · assure un accompagnement méthodologique et technique aux montages de projets, organise des réunions techniques ou de partage d'expériences et des sessions de formation,
- est opérateur de différents fonds budgétaires de l'État : budget incitatif, « France 2030 », « Destination France », « Fonds Vert »...

LES PRIORITÉS **RÉGIONALES:**

- · la mise en œuvre d'actions territoriales intégrées,
- · le développement des énergies renouvelables et de récupération,
- · la décarbonation de l'industrie,
- le passage vers une économie circulaire, de préservation des ressources et de réduction des déchets.

UNE ACTION PARTENARIALE

L'ADEME favorise les actions partenariales:

- · collaborations rapprochées avec les préfectures de région et de départements, les établissements et services de l'État, la Région Normandie,
- · développement de partenariats avec les acteurs locaux et notamment contractualisation avec les collectivités,
- · animation de réseaux et de relais.

ORGANISATION

Directeur régional : Fabrice LEGENTIL / Directeur régional délégué : Guillaume LEFRANÇOIS

Territoires durables & approches transversales

- Accompagnement des territoires
- Territoires engagés transition écologique
- Réseau des « Élus pour agir »
- Mobilité et transport
- Hydrogène
- Friches industrielles, sites et sols pollués
- Observatoires

Transition énergétique

- · Chaleur renouvelable et réseaux
- Efficacité énergétique en entreprise
- Décarbonation industrie • Forêt et bocage
- Bâtiment

Économie circulaire

- · Production durable, recyclage
- Déchets ménagers et assimilés, réparation et réemploi
- Biodéchets et méthanisation
- · Agriculture et alimentation durable
- Consommation responsable

Fonctions support

- Communication
- Formation
- · Assistance de direction
- · Gestion administrative, juridique et budgétaire



ACTION RÉGIONALE FN 2024

415 PROJETS SOUTENUS PAR L'ADEME EN NORMANDIE



243 PROJETS en faveur du secteur économique pour 150 M€



64 PROJETS en faveur des associations pour 5 M€



108 PROJETS

en faveur des collectivités, établissements publics et chambres consulaires pour 47 M€



202,5 M€ D'AIDES APPORTÉES

32,5 M€ du plan France 2030

11,1 M€ du Fonds Vert

63,4 M€ du budget incitatif

91,8 en comptes de tiers et ressources externes

D'INVESTISSEMENTS

ont été générés grâce aux aides de l'ADEME en Normandie (études et travaux).

RÉPARTITIONDES AIDES



TERRITOIRES DURABLES

Approches territoriales, mobilité (vélo, hydrogène...), friches urbaines...

-31,7 M€ 111 opérations soutenues 91% de la population

vit dans un territoire engagé dans une démarche territoriale avec l'ADEME. 53 collectivités engagées

dans le label Territoire en Transition écologique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Efficacité énergétique, décarbonation de l'industrie, chaleur renouvelable, bâtiment économe en énergie...

 324,2 GWh/an de chaleur renouvelable

et de récupération produite, soit l'équivalent du chauffage de **32 000 logements** environ. 90 500

tCO₂/an évitées par les actions de décarbonation de l'industrie, de production d'énergie renouvelable et de récupération et de mobilité décarbonnée.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Déchets, méthanisation, tarification incitative, valorisation des biodéchets, substitution plastique...

 50 000 tonnes/an

de déchets de plâtres supplémentaires seront recyclés en Normandie à l'horizon 2026 (soit près de 15% du gisement de déchets de plâtres annuel) **70** %

de la population normande couverte par un scénario de tri à la source des biodéchets financé par l'État (Fonds Vert, ADEME, France Relance)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ramenée à sa surface ou à sa population, la Normandie est l'une des régions les plus consommatrices d'énergie finale. Décarbonner des usages énergétiques aussi concentrés ne sera possible qu'en intégrant une priorisation dans les solutions à mettre en œuvre (sobriété, efficacité), une optimisation de la mobilisation des ressources locales (chaleur fatale, géothermie, bois), mais également une approche plus systémique (préservation des ressources, enjeux de biodiversité, qualité de l'air...). Le rôle de l'ADEME est de contribuer, avec ses partenaires, à la résolution de cette équation complexe en mixant des enjeux thématiques et territoriaux.

Chaleur renouvelable: l'ADEME massifie avec les territoires

En partenariat avec l'ADEME, la Métropole Rouen Normandie s'est fortement engagée avec la mise en place de deux dispositifs d'envergure : le Fonds Air Bois et le Contrat Chaleur Renouvelable territorial.

Le premier a pour objectif d'accompagner les particuliers dans le remplacement de leur chauffage au bois vétuste (avant 2001) afin d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre la précarité énergétique. Avec un budget de 1,8 M€ sur 3 ans, financés à 50% par l'ADEME, ce premier Fonds Air Bois en Normandie vise le remplacement de 8 500 appareils à bois par des systèmes plus performants (1500 grâce à l'incitativité de l'aide et 7 000 remplacements spontanés). Pour cela, des actions de sensibilisation auprès des ménages et des professionnels seront mises en œuvre jusqu'en 2027.

Le Contrat Chaleur Renouvelable territorial est, quant à lui, un dispositif proposé et financé par l'ADEME via le Fonds Chaleur. L'objectif est de soutenir financièrement le déploiement de projets de chaleur renouvelable plus modestes qui ne peuvent normalement bénéficier de financement direct par l'ADEME, malgré leur pertinence technique et économique. L'ADEME confie ainsi à la Métropole l'instruction des demandes d'aides dans le cadre de ce dispositif, pour un montant maximum estimé à 7,2 millions d'euros sur 4 ans, destinés à la fois aux études et aux investissements.

Premier Fonds Air Bois en Normandie

1,8 M€ de budget /3 ans

financés à 50% par l'ADEME

Objectif: remplacement de

8 500 appareils à bois par des systèmes plus performants





Dernier atelier des démarches collectives normandes SDIE (Caen, octobre 2024)

© ADEM

Schémas directeurs immobiliers : la Normandie précurseur !

Chaque collectivité dispose d'un patrimoine immobilier, accumulé au fil des ans et des besoins. Une gestion patrimoniale fine de ce patrimoine peut permettre de précieuses économies, sans réduire la qualité du service rendu. Ainsi, le Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE), démarche de sobriété et d'efficacité énergétique, constitue un levier puissant au service de la politique territoriale et de son économie.

En 2015, 13 collectivités bas-normandes ont été précurseurs en participant à la première démarche collective SDI, rejointes en 2018 par 17 autres collectivités; 2024 marque la fin de la troisième démarche collective normande (20 collectivités accompagnées). D'autres collectivités ont mené la même démarche de manière individuelle ou collective, partout en France et désormais, c'est le programme ACTEE+ qui permet l'accompagnement individuel des collectivités dans ce type d'initiative.

Par ailleurs, l'accompagnement des actions d'économies d'énergie initiées par les collectivités se poursuit, notamment pour les plus petites d'entre elles, avec la mission de Conseil en Énergie Partagé. Le réseau CARTE (Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Energie) se structure en Normandie. Les Conseillers en Énergie Partagé, les Économes de flux dans les collectivités, établissements de santé ou enseignement supérieur s'organisent pour travailler ensemble. Enfin, les syndicats d'énergie normands favorisent, avec l'ADEME, la mise en place d'installations de chaleur renouvelable, via le dispositif de Contrat Chaleur Renouvelable patrimonial.



INTERVIEW

M. Jean-Christophe BOCLET, Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement, des Finances et de la Transition énergétique et écologique · Commune de Saint-Ouen-de-Thouberville (27), 2 446 habitants

Quelle démarche avez-vous menée, et avec quelles attentes ?

Dans le contexte de transition énergétique et de forte augmentation du prix du gaz, notre petite commune s'est engagée dans l'installation d'un réseau de chaleur par géothermie. L'idée : exploiter l'énergie thermique contenue dans notre sous-sol, grâce à 25 sondes géothermiques allant jusqu'à 200 m de profondeur. Depuis leur installation en décembre 2024, elles alimentent en chaleur 6 700 m² de bâtiments neufs (5 professionnels du pôle de santé, restaurant scolaire bascarbone) et existants (écoles, mairie, salle des fêtes). La commune prévoit une réduction de 33% de sa consommation énergétique sur les bâtiments existants.

Comment l'ADEME vous a-t-elle accompagné sur ce projet ?

Sans l'ADEME, ce projet n'aurait tout simplement pas pu voir le jour ! En amont, l'ADEME a soutenu l'étude de faisabilité et le forage de test à 200 m.

Le budget d'investissement s'élève à 1,2 M€ HT. L'opération est financée via le Fonds Chaleur à hauteur de 431150 €, le Fonds Vert à hauteur de 150 000 € et a bénéficié d'un prêt Transformation Écologique de la Banque des Territoires de 669 500 €.

Comment percevez-vous l'impact de cette démarche pour la commune ?

Notre démarche s'inscrit dans la décarbonation du territoire et permet à la commune de maîtriser ses charges de chauffage, en assurant une optimisation simultanée des consommations de chaleur des différents bâtiments. Nous pensons également qu'elle renforcera l'attractivité de la commune. Enfin, cette nouvelle installation mutualisée justifie d'avoir recours à un exploitant, ce qui est important et appréciable pour une petite commune comme la nôtre.

DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

L'ADEME accompagne au quotidien les industriels normands dans la construction et la mise en œuvre de leur trajectoire de décarbonation. Le programme « PACTE Industrie » leur offre un large panel de formations et de financements d'études pour élaborer leur stratégie d'investissement bas carbone. De plus, avec le Fonds Chaleur et les différents appels à projets du Plan « France 2030 », des aides à l'investissement permettent de concrétiser des transformations importantes :

En Normandie, depuis 2020, le soutien de

61 projets d'investissement, avec une aide totale de

188 M€ permet d'éviter le rejet de

533 000 tonnes de GES par an.

BOIS BOCAGER: LA FILIÈRE SE STRUCTURE

Depuis plusieurs années, l'ADEME et des acteurs normands aident la filière bocagère à se structurer en accompagnant les agriculteurs dans la plantation et la gestion des haies, dans la coupe et la valorisation financière des copeaux de bois, et dans le développement de débouchés (installation de chaudières biomasse compatibles).

Depuis 2024, l'ADEME soutient la valorisation durable de la haie via :

- des quotas de bois bocager certifié durable dans les plans d'approvisionnement des chaufferies financées,
- une animation pour le déploiement du Label Haie (avec la Région Normandie),
- une aide financière à la structuration de la filière (« Pacte en faveur de la haie »), complémentaire aux actions de la DRAAF.

Démonstration de déchiquetage par la CUMA de la Manche. Opération visant à transformer du bois de haie en plaquettes bocagères.



ADEME

LES RÉSEAUX DE CHALEUR **SE DÉVELOPPENT**

L'accompagnement de l'ADEME dans le développement des réseaux de chaleur, couplés avec une production d'énergie renouvelable ou de récupération, est indispensable pour accélérer l'atteinte des objectifs de neutralité carbone tout en limitant le nombre d'installations nécessaires. La mutualisation des moyens de production permet également d'atteindre un coût de la chaleur compétitif.

En 2024, l'ADEME a accompagné 5 dossiers d'investissement, dont 4 collectivités et 1 industriel, et 11 dossiers d'aide à la décision. Ces aides représentent un montant de près de 10 M€ d'investissement et 0,6 M€ d'études pour la création ou l'extension de réseaux

En 2024, l'ADEME a accompagné 5 dossiers d'investissement :

- 4 collectivités
- 1 industriel

11 dossiers d'aide à la décision

d'investissement



nelles, collectivités, bureaux d'études...). En 2025, elle proposera deux sessions de sensibilisation pour les entreprises et des accompagnements individuels et collec-

> Cette démarche sera rendue obligatoire par la règlementation européenne (CSRD) et par les évaluations des banques (dont la Banque de France).

VERS UNE NÉCESSAIRE

Le changement climatique touche aussi

les entreprises : difficultés de production

pendant les vagues de chaleur, voies lo-

gistiques perturbées... Chaque entreprise doit donc évaluer ses points de vulnéra-

bilités et mettre en œuvre les actions

L'ADEME a initié en 2024 deux sessions de formation à ces enjeux auprès de ses partenaires (CCI, organisations profession-

ADAPTATION

DES ENTREPRISES

d'adaptation et de résilience.

0,6 M€ d'études pour la création ou l'extension de réseaux.

D'AUTRES ACTIONS MENÉES PAR L'ADEME EN NORMANDIE

- Financement du projet MAILLONS par l'ADEME et le CPIER Vallée de la Seine (2021-2024) pour optimiser et amplifier le développement des filières, ressources, matériaux et solutions constructives bas carbone. Disponibles sur https://arpenormandie.org/ami-cpier-maillons/
- · Accompagnement de près de 40 chefs d'entreprise au travers du parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).
- · Organisation avec l'ATEE d'une journée « Décarbonation de l'industrie, déjà une réalité » le 25 juin 2024 au Havre pour présenter les démarches et investissements exemplaires d'industriels normands.
- Publication de 3 vidéos témoignage d'entreprises normandes qui mettent en œuvre la transition écologique : les actions de sobriété énergétique, les investissements dans la décarbonation (Hisa ingienierie, REVIMA et CPM Industries - Novacel - Bronze alu).
- Signature d'un partenariat avec l'AD Normandie pour la diffusion de la méthode ACT afin d'élaborer les feuilles de route décarbonation des industriels normands.
- Étude de préfiguration pour la mise en place d'un observatoire Forêt-Bois en Normandie.
- 5 dossiers déposés à l'appel à projets (AAP) Structuration de filières de valorisable durable de la Haie.
- 12 dossiers déposés à l'AAP Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique.
- Soutien au projet de Ferme Pilote Hydrolienne du Raz Blanchard (50), à hauteur de plus de 83 M€ (dont 50M€ d'aides remboursables). L'énergie des marées présente de nombreux atouts prêts à être exploités dans le mix énergétique français. Ce projet permettra la mise en place d'une ferme pilote avec la fabrication, l'installation et la mise en service de 6 hydroliennes sur le site du Raz Blanchard, tout en évaluant finement l'impact environnemental pour rendre cette source d'énergie la plus respectueuse possible.



TERRITOIRES DURABLES ----

L'ADEME poursuit son accompagnement des collectivités territoriales dans le cadre de plusieurs programmes d'actions sur la sobriété, la résilience, l'adaptation au changement climatique, la mobilité... En 2024, l'ADEME a également animé le récent réseau « Élus pour Agir » à l'attention des élus communaux afin de leur apporter les clés pour accélérer la transition écologique sur leurs territoires.

Résilience territoriale

La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche fait partie des 8 territoires sélectionnés par l'ADEME en 2022 pour une expérimentation sur la résilience territoriale.

Le principe : accompagner et former les collectivités dans la compréhension puis la mise en pratique de la résilience sur leur territoire.

Dans cette collectivité rurale située en centre Manche, la filière laitière est un secteur économique important. Le territoire est par ailleurs fortement dépendant des énergies fossiles et doit faire face à la crise énergétique. L'EPCI a donc souhaité travailler sur la résilience énergétique de la filière lait à l'échelle de son territoire.

Accompagnée par l'ADEME, avec la Chambre d'Agriculture et un prestataire spécialisé, pendant 1 an, la collectivité a réuni une dizaine d'agriculteurs laitiers et les 3 laiteries locales afin de constituer un groupe pilote pour travailler sur cette problématique. La coopération étant au cœur de la résilience territoriale, il était essentiel que les acteurs se parlent et coconstruisent ensemble le projet.

Au total, 4 ateliers ont été nécessaires pour appréhender les enjeux pour la filière, construire un collectif et définir des priorités d'actions sous le prisme de la résilience.

La collectivité poursuivra cette animation et pilotera certains projets mais aidera aussi à impulser les actions qui ne seraient pas portées directement par elle (pâturage, par exemple). Par sa mobilisation et son engagement, elle a permis de faire émerger un collectif qui doit maintenant perdurer pour inspirer d'autres territoires à s'engager sur le chemin de la résilience.

d'autres territoires à s'engager sur le chemin de la résil

Élus pour agir

Le réseau Élus pour Agir a fêté sa première année d'existence au Salon des Maires 2024, à Paris, en novembre.

Initié par Sylvain Waserman, Président de l'ADEME, ce réseau de proximité ambitionne d'apporter aux élus communaux les clefs de décryptage des enjeux de transition écologique ainsi que des solutions concrètes pour leurs projets.

Composé de 3 414 élus à l'échelle nationale et près de 177 en Normandie (au 31/12/2024), le fonctionnement du réseau se veut adapté aux contraintes fortes des agendas des élus en proposant peu d'événements mais toujours à forte valeur ajoutée.

Ainsi, en Normandie, deux journées (en mars à Rouen puis en octobre à Caen) ont permis à une centaine d'élus d'échanger entre eux, avec l'ADEME et ses partenaires. Par ailleurs, trois webinaires nationaux ont permis aux élus de découvrir plus avant les solutions concrètes de rafraichissement urbain, d'enjeux autour des écoles municipales et de meilleure gestion des déchets des collectivités.

En Normandie, l'ADEME favorise les synergies avec d'autres structures qui proposent aux élus communaux des outils, des visites et des formations afin de les aider à réaliser leurs projets de transition écologique.

La dernière matinée de réunion en octobre a ainsi permis à la Banque des Territoires, au CEREMA, à l'ANBDD, à l'ARPE Normandie et à Expériences Communes d'intervenir conjointement avec l'ADEME.

Ce format ayant été apprécié, il sera étendu en 2025 à d'autres partenaires normands intéressés pour soutenir les communes porteuses des projets de transition écologique.





Philippe-Emmanuel CAILLÉ, 1er adjoint, chargé de la transition écologique et énergétique, Ville de Bois-Guillaume (76)

En 2021, la Ville de Bois-Guillaume est entrée dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique, et en 2024, M. Caillé a rejoint le réseau des Élus pour Agir.

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre ce programme pour la commune de Bois-Guillaume?

Nous souhaitions agir de manière concrète pour la transition écologique, mais nous savons aussi que c'est un véritable défi à relever et que le chemin peut être long. Ce programme est piloté par l'ADEME et bien structuré : il propose un accompagnement sur 4 ans et un audit final en vue d'une labellisation. Un conseiller dédié nous suit tout au long du processus, et nous avons à notre disposition une méthodologie, des outils et des formations sur les enjeux climat-air-énergie et économie circulaire.

Quels types de projets avez-vous mis en place et quels effets concrets avez-vous pu observer ?

Nous sommes très fiers de plusieurs réalisations, notamment la création de la ferme du Clos-Herbeux, une ferme maraichère bio de 3,3 hectares, qui permet aux habitants de consommer des produits bio et locaux. Nous avons aussi mené un travail de végétalisation dans les cours de nos 7 écoles, intégré des carrés potagers, planté des arbres fruitiers... Un moyen de réduire les problèmes de ruissellement des eaux de pluie et de créer des ilots de fraicheur, pour le plaisir de tous!

Quels conseils donneriez-vous à d'autres élus qui souhaiteraient engager une démarche de transition écologique ?

Si je pouvais donner un conseil aux élus qui se lancent dans l'aventure, ce serait d'échanger au maximum avec des élus d'autres communes. Les retours d'expérience sont capitaux et permettent de préciser, d'affiner son projet. C'est pourquoi je participe au réseau des « Élus pour Agir » qui a été lancé il y a quelques mois par l'ADEME. Parler avec des collectivités qui ont rencontré des problématiques similaires permet un regard nouveau et de trouver des solutions. C'est motivant, inspirant et rassurant I

UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES EPCI!

L'ADEME et la Région Normandie, à la demande de leurs Présidents, expérimentent avec 5 collectivités des modalités d'accompagnement technique et financier renforcées à travers une offre de service inédite susceptible d'accélérer la mise en œuvre de la transition écologique : à Granville Terre et Mer (50), Fécamp Caux Littoral (76), Bernay Terre de Normandie (27), Cœur de Nacre (14) et Terres d'Argentan (61).

Il s'agit de lever les difficultés rencontrées par ces collectivités (administratives, juridiques, financières, technologiques...) sur quelques actions sélectionnées et d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement, de les orienter vers les dispositifs de soutien adéquats et d'imaginer des mécanismes de financement spécifiques.



UN VÉLO-BUS POUR LES ÉCOLIERS

Porté par l'Agglo Seine-Eure, et accompagné par l'ADEME via TENMOD, le S'Cool bus® est un vélo-bus à assistance électrique qui propose un service innovant de ramassage scolaire gratuit, ludique, sportif et écologique.

Doté de 9 places (1 adulte et 8 enfants), il permet aux enfants d'aller à l'école et d'en revenir tout en pédalant. Le chauffeur récupère les enfants devant chez eux et les emmène jusqu'à la grille de l'école. Ce dispositif mené par l'Agglo Seine-Eure contribue à décarboner les mobilités sur ce territoire.



Le S'Cool bus® de l'Agglomération Seine-Eure

DU TOURISME SANS VOITURE

L'ADEME et Normandie Tourisme ont accompagné Granville Terre et Mer pour une expérimentation inédite : proposer une expérience touristique sans voiture sur l'ensemble du territoire.

L'objectif : inciter le visiteur à venir sans sa voiture et à se déplacer de manière plus écologique.

Ainsi, des séjours touristiques types ont été testés afin d'identifier les besoins, offres existantes et freins à des déplacements sans voiture. Le programme d'actions qui en découle, co-construit avec les acteurs socio-professionnels, sera une boussole pour la collectivité afin d'améliorer l'offre de mobilité localement. Un guide méthodologique sera publié en 2025 pour reproduire la méthode sur d'autres territoires.

Qu'est-ce que le dispositif Vélotourisme ?

Lancé en novembre 2022 par l'ADEME et doté d'un budget de 6,5 millions d'euros sur 3 ans, le dispositif Vélotourisme vise à soutenir les acteurs du tourisme et les collectivités territoriales dans le développement des véloroutes et des services dédiés aux touristes à vélo.



COMMUNAUTÉ TETE: LES CHARGÉS DE MISSION NE SONT PLUS SEULS!

Le programme Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME est porté par environ 80 chargés de mission travaillant sur les politiques Climat-Air-Energie, Économie circulaire et développement économique de leur collectivité.

Pour croiser les approches, l'ADEME a mis en œuvre un réseau d'animation, utilisant les techniques d'animation d'intelligence collective : les 7 réunions ont permis de construire un esprit d'équipe partagé malgré l'éloignement géographique. L'animation sera poursuivie en 2025 en laissant plus de place à l'autonomisation des échanges entre pairs et visites de sites apprenantes.

D'AUTRES ACTIONS MENÉES PAR L'ADEME EN NORMANDIE

- Encouragement des mobilités actives via différents dispositifs : AAP AVELO3 et AAP Marche pour encourager les mobilités actives au quotidien par des études, des services et de la communication, dispositif Vélotourisme ou encore aide au changement de comportement.
- Intervention en tant que maître d'ouvrage pour la mise en sécurité de 8 sites industriels pollués à responsables défaillants, en particulier sur les sites Green Pack à Bosc-le-Hard et Margot à Eu (76).
- Soutien aux projets de reconversion de friches polluées (études et/ou travaux) ayant accueilli une activité industrielle «ICPE» (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) dans le cadre du Fonds vert Recyclage foncier.
- Accompagnement des agriculteurs dans le processus d'adapation au changement climatique et aux nouvelles pratiques agricoles à travers une convention d'aide financière avec la Chambre d'agriculture.



Collectivités en démarche Territoire Engagé accompagnées par l'ADEME



- Accompagnement des hébergements et restaurants touristiques avec le Fonds Tourisme durable : 118 investissements, pour 2,5 M€ d'aides, depuis 2021.
- L'ADEME apporte son soutien aux travaux de réhabilitation du site des falaises de Dollemard, au Havre, à hauteur de 22 M€, dans le cadre du Plan National de Résorption des Décharges Littorales qui associe également le CEREMA et le BRGM. Fermées définitivement au début des années 2000, ces décharges situées sur un site classé Natura 2000, sont partiellement exposées aux risques de submersion marine et d'érosion qui provoquent une pollution du milieu marin par le relargage de déchets en mer.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Avec 105 projets financés en 2024 qui permettront 37,5 millions d'euros d'investissement en Normandie, l'ADEME a accompagné les entreprises et les collectivités vers plus de recyclage, moins de consommation de matière première, et de nouveaux modèles économiques qui répondent aux enjeux de la transition écologique. Soulignons aussi la gouvernance régionale avec la Région Normandie et la DREAL qui a permis l'organisation des Assises normandes sur le plastique, avec succès, et qui permettra l'écriture d'un plan plastique normand issu d'une phase de consultation régionale, menée en 2024.



Favoriser le réemploi et la réparation

Depuis plus de 10 ans, l'ADEME accompagne et finance la création ou le développement de projets favorisant le réemploi et la réparation des objets.

Malgré un maillage de plus en plus fourni en offre de seconde main, les structures manquent de temps pour :

- assurer la fonction animation et sensibilisation et en structurer le modèle économique,
- développer les coopérations avec les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, autres acteurs du réemploi) et les éco-organismes.

Pour relancer cette dynamique et aider à consolider le modèle économique de ces actions, l'ADEME a lancé, début 2024, en partenariat avec le Collectif des Ressourceries et Acteurs du réemploi (CRAR), un appel à projets ayant pour objectif la prévention des déchets et la sobriété sous l'angle bien spécifique du réemploi et de la réparation des objets (hors bâtiment et emballage).

Cela passe par le soutien de projets d'animation, de formation et de communication sur ces territoires à l'échelle infrarégionale (EPCI, syndicat, département...).

Les 18 projets déposés ont été analysés par un jury partenarial et 14 projets ont été sélectionnés, représentant un total de 1,1 M€ d'investissements, auxquels ont été attribués 700000 € d'aide de l'ADEME. Ces projets permettent le financement de 10 ETP répartis sur 12 intercommunalités différentes.

Les 14 projets seront suivis durant 24 mois par le CRAR et l'ADEME. Des rencontres et des formations seront proposées aux lauréats afin de bénéficier de retours d'expérience.

La Normandie reste active sur l'écoconception!

Démarche stratégique, source d'innovation et de différenciation, l'écoconception est une démarche multicritère qui permet de réduire les impacts négatifs sur l'environnement d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie et devient un levier de création de valeur pour les entreprises.

· Avec le soutien de l'ADEME et de la Région Normandie, l'Ecodesign Hub Normandie est désormais à même de sensibiliser les entreprises à cette thématique et d'accompagner les filières économiques normandes à la prise en main de l'écoconception pour les aider à mettre sur le marché des produits et services écoconçus.





La filière agroalimentaire normande continue sa transition écologique. Après une première édition des Saveurs de Normandie Durable, l'Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires de Normandie continue ses opérations collectives et la mise en avant de l'écoconception auprès de ses adhérents.



L'industrie du textile d'habillement est elle aussi accompagnée. L'appel à projets TEXHABI aide les professionnels du secteur (des fabricants de fibres textiles aux metteurs sur marché d'articles d'habillement) à progresser en matière d'écoconception et de gains environnementaux, ainsi qu'à préparer leur futur affichage environnemental.



• Enfin, l'appel à manifestation d'intérêt TORGA permet d'expérimenter la démarche d'écoconception sur l'ensemble de l'organisation et en y intégrant des objectifs de sobriété.





INTERVIEW

Patrice LALLINEC, Responsable des Études Amont Usages et Industrie Groupe ACOME, Romagny-Fontenay (50)

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'écoconception ?

ACOME, spécialiste des solutions de câblage, est un précurseur de l'écoconception; cela fait partie de notre ADN. Nous avons à cœur de savoir quel est l'impact des produits que nous fabriquons, et surtout, nous cherchons toujours à nous améliorer. L'objectif: réduire notre empreinte environnementale. Connaissant les engagements et les actions de l'ADEME, c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers eux! L'ADEME nous aide à la mise en place de process, et contribue à faire bouger les choses en interne.

Pouvez-vous nous parler d'une action marquante?

Nous avions un sujet crucial autour de la bobine à usage unique, utilisée pour le transport du câble optique. C'était un déchet conséquent, que nous cherchions à supprimer. Nous avons d'abord cherché à réaliser des bobines en matière allégée, puis recyclée... enfin, nous avons réussi à atteindre la suppression totale de la bobine avec « la couronne automaintenue ». Une création d'ACOME, brevetée, qui consiste à maintenir le câble sur lui-même à l'aide de points de colle. Ce nouveau conditionnement est nettement moins lourd, plus facile à transporter et nous permet de réduire fortement nos déchets. Enfin, la couronne automaintenue permet de supprimer 98% de l'empreinte carbone actuelle d'une bobine.

ACOME prépare actuellement l'industrialisation de la couronne auto-maintenue pour économiser 1000 tonnes éqCO₂/an pour le marché français. Pour ce qui est du Royaume-Uni et de l'Allemagne, ce nouveau conditionnement pourrait générer une réduction d'empreinte environnementale de plusieurs dizaines de milliers de tonnes sur les dix années à venir.

Comment l'engagement du groupe est-il vécu en interne ?

Ce n'est pas toujours évident de faire accepter des changements importants en interne, mais cette démarche d'éco-conception a été bien comprise par les collaborateurs. Avec, entre autres, le soutien de l'ADEME, nous avons sensibilisé les équipes. C'est important de rappeler que ces engagements, comme ceux à venir, sont ceux de tout un groupe et il est essentiel que les équipes se les approprient et en soient fières.



La France consomme 1400 Mt de ressources par an mais n'en extrait que 600 Mt de ses sols. Réduire notre consommation de ressources est donc un enjeu majeur de transition écologique et de souveraineté nationale, autant que d'amélioration de la compétitivité et de la résilience des entreprises. Depuis 2023, l'ADEME poursuit son engagement sur cette problématique en soutenant une étude régionale. Cette dernière a pour objectif de déterminer les potentiels d'économies de matière des industries. L'étude sera publiée courant 2025.



UN RÉSEAU LOW-TECH NORMAND

Fort du succès des dispositifs low-tech lancés par l'ADEME en 2022 et 2023 ayant notamment révélés 22 lauréats, l'ADEME et ses partenaires continuent leur travail précurseur pour fédérer les acteurs autour des démarches low-tech à l'échelle régionale.

<u>Le Dôme</u> réalise une animation régionale qui a pour objectif d'identifier les acteurs, de structurer le réseau autour de besoins communs et de développer l'expertise lowtech sur le territoire. C'est la première initiative de ce type en France, faisant de la Normandie une référence nationale.



BIEN GÉRER LES BIODÉCHETS

En juillet 2024, l'ADEME a lancé deux initiatives innovantes pour accompagner les territoires normands dans la gestion durable des ressources organiques. La démarche ConcerTO, en partenariat avec la Région Normandie, vise à soutenir trois EPCI dans l'organisation d'une concertation locale, favorisant une gestion collaborative et un traitement local de la matière organique.

En parallèle, l'ADEME déploie un dispositif d'accompagnement au changement des comportements de tri des biodéchets inspiré des sciences comportementales. Cinq EPCI sont accompagnés dans des projets expérimentaux impliquant activement les équipes intercommunales, les élus, les associations et les habitants.

TRANSITION, AGRICULTURE ET SOLIDARITÉ

L'association SOLAAL Normandie organise depuis 2021 les dons entre le secteur agricole et les associations d'aide alimentaire. Depuis 2023, plus de 100 tonnes de denrées alimentaires fraîches ont pu être redistribuées aux plus démunis.

L'association est soutenue par l'ADEME pour proposer de nouvelles approches du don agricole, avec par exemple des réflexions collectives sur le conditionnement et le don des denrées les plus sensibles. Elle mène des actions de sensibilisation auprès des producteurs, mais également à destination des collectivités, des étudiants... via des événements et l'animation du réseau des associations d'aide alimentaire.

Le soutien de l'ADEME a permis à SOLAAL Normandie d'être identifiée comme l'interlocuteur privilégié des chefs d'établissements agricoles, des organismes professionnels et des exploitants qui souhaitent participer activement à la récupération des pertes en champs via des opérations de glanages solidaires et de dons



100 TONNES



DE DENRÉES ALIMENTAIRES FRAÎCHES

D'AUTRES ACTIONS MENÉES PAR L'ADEME EN NORMANDIE

- Animation régionale pour accompagner la mise en œuvre de la tarification incitative en partenariat avec la Région Normandie et CITEO
- Accompagnement des filières et des entreprises pour développer le recyclage et l'incorporation de matières premières recyclées
- Soutien aux acteurs de l'alimentation durable et aux territoires pour la mise en ceuvre de leurs PAT
- Soutien aux TPE PME avec le dispositif Tremplin





ACTIONS TRANSVERSALES

Dans le cadre de sa mission, l'ADEME met en œuvre ou participe à des actions de plus en plus transversales, permettant de mobiliser différents publics dans le cadre d'événements, de concertations ou d'accompagnements de projets.

LE GRAND DÉFI ÉCOLOGIQUE EN NORMANDIE

Du 3 au 6 avril 2024, le Havre a accueilli un événement national de l'ADEME, le « Grand Défi écologique », pour lequel la Direction régionale s'est fortement investie. Près de 3000 professionnels, grand public et scolaires ont répondu présents.

La Direction régionale Normandie a organisé deux ateliers :



Face aux crises, la résilience des collectivités passe moins par des solutions techniques que par la capacité d'adaptation de l'humain. Plusieurs retours d'expériences ont été partagés: par Gaël Musquet, grand témoin (la résilience face aux crises climatiques dans le monde), par la Direction régionale de l'ADEME (co-construction d'une méthode de résilience avec 12 collectivités normandes), par les collectivités Côte Ouest Centre Manche (résilience énergétique de la filière lait) et Terres d'Argentan (résilience économique du territoire).



2 Osez la Sobriété

La motivation des citoyens pour un mode de vie plus sobre-écoresponsable est un outil opérant de politiques publiques. L'atelier a abordé plusieurs points : le rôle de citoyens ambassadeurs, les nouveaux outils méthodologiques, le rôle fondamental de facilitateur-tiers de confiance, le questionnement du besoin «juste» et du comportement de sobriété. Cet atelier a mis en valeur 2 dispositifs : « Osez changer » (désencombrer son logement avec méthode) et « Défi Toit » (sobriété au quotidien).

Par ailleurs, des visites de sites étaient organisées ou coorganisées avec l'équipe régionale (une PME engagée : CPM Industries, la géothermie à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime, l'ESS au Hangar 0...).

LA TRANSITION INDUSTRIELLE TERRITORIALE AVEC LE FONDS VERT

Le Fonds Vert a pour objectif, depuis 2023, d'accélérer la transition écologique dans les territoires. Dans ce cadre, le dispositif « Territoires d'industrie en transition écologique » a permis de soutenir en Normandie en 2024, 10 projets d'investissements industriels structurants et ambitieux sur le plan environnemental, territorial et socio-économique. Ils totalisent 63 M€ de dépenses et bénéficient de 4,6 M€ de subvention.

Parmi les projets retenus, on trouve le soutien à la fabrication d'hydroliennes dans le Cotentin, le développement de panneaux isolants à base de paille en Seine-Maritime, ou encore l'amélioration du recyclage des batteries au plomb dans le Calvados.

LA COP RÉGIONALE

Comme tous les territoires, la Normandie s'est engagée dans la territorialisation de la planification écologique au travers d'une Conférence des Parties (COP).

Plusieurs ateliers collectifs ont permis aux acteurs économiques et territoriaux de tracer des feuilles de route sur 6 grands axes de France Nation Verte :

- ▶ Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes
- Mieux se déplacer
- Mieux se loger
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer
- Mieux produire

En 2024, l'ADEME a co-piloté les chantiers des 2 derniers axes aux côtés de la Région Normandie et de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Parmi les actions structurantes mises en avant dans ce cadre, on peut citer : l'identification de territoires à prioriser pour optimiser les réseaux de gaz, le financement du conseil aux communes pour le développement des EnR électriques, la valorisation des déchets inertes dans le BTP ou encore le développement d'un réseau de déchetteries pour les professionnels.





La transition écologique avance en Normandie avec l'ADEME

REVUE D'ACTIVITÉ 2024

Résumé:

Au sein de la Direction régionale Normandie, nous mettons en œuvre les objectifs nationaux de l'ADEME sur le territoire régional.

En 2024, l'ADEME a pu accompagner 415 projets en Normandie en mobilisant les différents Fonds qu'elle opère. Cette dynamique s'accompagne d'un objectif de massification, dans le cadre national de la planification de la transition écologique.

La transition écologique avance en Normandie avec l'ADEME.

Action de l'ADEME en 2024 pour la Normandie

d'investissements générés par ces aides.

CONTACT

ADEME Direction régionale Normandie 02 35 62 24 42 ademe.normandie@ademe.fr

Site de Rouen Immeuble "Les Galées du Roi" 30, rue Gadeau de Kerville

76100 Rouen

Site de Caen Citis "Le Pentacle"

5, avenue de Tsukuba 14200 Hérouville-Saint-Clair

WWW.ADEME.FR/DIRECTION-REGIONALE/NORMANDIE

Brochure réf. 012711

ISBN: web 9791029724855, imprimé 9791029724848 - Février 2025